

## Réserve marine et gestion des ressources halieutiques

<b>Pays</b>	<b>Madagascar</b>
<b>Bénéficiaire</b>	WCS et Association des pêcheurs d'Andavadoaka
<b>Montant total du projet</b>	130 000 €
<b>Montant de la subvention FFEM</b>	50 000 € (38 %)
<b>Partenaires financiers</b>	WCS (40 000 €), Blue Ventures Conservation (30 000 €), IHSM (2 500 €), DPRH (5 000 €), COPEFRITO (2 500 €).
<b>Durée du projet</b>	24 mois
<b>Signature de la convention</b>	07 Juillet 2006

### Contexte

Le Projet "Andavadoaka" vise à mettre en place avec les communautés de pêcheurs de la côte Ouest de Madagascar, un système de pêche traditionnelle durable permettant une conservation marine et côtière, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Les premières actions en 2004 ont été marquées par la naissance d'un consortium composé de l'ONG WCS et de ses partenaires publics (Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques, Institut Halieutique et Sciences Marines) et privés (l'opérateur touristique Blue Ventures Conservation, et l'exportateur de produits de la mer Copefrito) qui a appuyé la communauté de pêcheurs d'Andavadoaka à instaurer des mesures de conservation marine. Une des mesures a consisté à mettre en place une réserve marine temporaire à Nosy Fasy visant à améliorer la production de poulpes et à assurer la pérennité de leur exploitation pratiquée par les pêcheurs Vezo.

Initialement le projet s'est focalisé sur le village d'Andavadoaka abritant environ 1200 habitants. 71% des revenus sont générés par la pêche. A la réouverture de la réserve marine de Nosy Fasy, des pêcheurs venant d'autres villages se sont bousculés pour en profiter. Ayant pris conscience de la taille des poulpes lors de la réouverture, les autres villages ont progressivement demandé à être impliqués dans le cadre du projet.

### Objectifs

L'objectif du projet est de franchir la prochaine étape du processus de création de l'aire protégée marine qui comprend la création légale de l'AMP, la mise en place de son système de gestion de réserves et de pêche. Ces réserves marines seront entièrement gérées par les communautés villageoises bénéficiaires. Ce projet a pour ambition de développer un modèle national de mise en place d'AMP à travers l'approche communautaire appuyée par les services publics et de développer un réseau national d'AMP.

### Principales activités

- Poursuite des activités de collecte de données en cours concernant les domaines écologiques, socio-économiques et les données de capture et analyser les données tout en faisant participer la communauté ;
- Pratique d'un exercice de zonage et de réserves en accord avec la population locale ;
- Promotion des attitudes plus bénéfiques en terme de revenus et favorables à la conservation de l'environnement dans le secteur pêche et écotourisme ;



- Renforcementla capacité des parties prenantes y compris les communautés hors organisations villageoises.

**Pour en savoir plus**  
[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)